

Mutations des zones intermédiaires: Quels outils de gestion et d'accompagnement ?

L'exemple du Parc national des Pyrénées

Plan de l'intervention

- ***Les zones intermédiaires, un espace identifié dans la charte du parc national***
- ***Les aspects connaissances***
 - > Carte des paysages
 - > Étude sur la vocation des zones intermédiaires
- ***Les actions entreprises :***
 - > Les aides à l'investissement ponctuel
 - > Les interventions surfaciques
 - > Les actions de communication
- ***Et demain ? Quelles perspectives ?...***

Les zones intermédiaires dans la charte

- *Orientation n°2 : « Rechercher une valorisation concertée des zones intermédiaires respectueuse des différents usages »*
- *Une identification claire des zones intermédiaires dans la carte des vocations*
- *En pratique, des mesures de connaissance, de préservation et de soutien aux activités...*

Les aspects connaissances

- ***Une première réalisation : la carte des Unités Élémentaires Paysagères (UEP)***
 - > Réalisée avec l'appui de l'UPPA
 - > A partir de photo-interprétation
 - > Obtention d'un « état zéro » uniforme sur le territoire, ce qui permet d'envisager des suivis à terme
- ***Étude de vocation de la zone intermédiaires de la vallée des Gaves :***
 - > Menée conjointement par la Chambre d'Agriculture 65 et le GIP-CRPGE (service pastoral)
 - > Des actions concrètes envisagées et mises en œuvre

Les actions : aides aux investissements

- ***L'objectif : accompagner l'équipement des exploitations agricoles en matériel adapté aux ZI***
- ***En pratique, subvention jusqu'à 50% du matériel acheté***
- ***Cofinanceurs : Etat, Europe, Région, Département, Parc national des Pyrénées***
- ***Bilan depuis 2006 :***
 - > En Midi-Pyrénées : 107 dossiers, plus de 500 000 € du PNP
 - > En Aquitaine : 18 dossiers, près de 80 000 € du PNP

Les actions : aides aux investissements

- *Les bâtiments d'élevage, un enjeu paysager fort...*
- *En Midi-Pyrénées, un accompagnement à la rénovation des granges traditionnelles agricoles*
 - > Depuis 7 ans, 5 dossiers, près de 70 000 € versés du PNP
- *En Aquitaine, une aide à l'intégration des nouveaux bâtiments*
 - > Encore expérimental : un dossier d'environ 12 000 €

Les aides surfaciques : les MAET

- ***MAET ? Mesure Agri-Environnementale Territorialisée***
L'aide surfacique de la politique agricole commune...
- ***Une large gamme d'engagements possibles... Trois ont été mises en œuvre sur les zones intermédiaires***
- ***Animation par les Chambres d'Agriculture, pour des contrats de 5 ans***
- ***Plusieurs sources de financements possibles :***
 - > Etat + Europe
 - > Parc national + Europe

La MAET « *Fauche pédestre* »

- *Un engagement principal simple : faucher à pied*
- *Une mesure avec un grand succès en Hautes-Pyrénées : 1000 hectares signés en deux campagnes*
- *Financement Etat et Europe*

La MAET « *Prairies fleuries* »

- *Un engagement original : on valide un état initial, et on engage sur le maintien de cet état. Engagement de résultats!*
- *Une mesure basée sur une liste d'espèces de fleurs, élaborées conjointement par le PNP, le CBNPMP et les CA*
- *Une contractualisation assez large :*
 - > En Midi-Pyrénées, 1 100 hectares environ
 - > En Aquitaine, 650 hectares environ
- *Une mesure portée et financée par le PNP*

La MAET

« réouverture et maintien de milieux ouverts »

- *Dans le cadre de l'étude des vocations de la ZI*
- *Un engagement simple : reconquérir des espaces*
- *Mesure limitée à la vallée des Gaves*
- *60 hectares engagés*
- *Mesure portée et financée par le PNP*

Le concours agricole des Prairies fleuries

- *Un concours national, intégré maintenant au Concours Général Agricole*
- *Une opération large : 25 parcs naturels régionaux, 5 parcs nationaux, des parcs italiens, belges, suisses, andorrans...*
- *Des jurys locaux, croisement des regards agricoles, écologiques, paysagers...*
- *Une opération de communication sur les prairies naturelles, leur biodiversité, leurs enjeux... Et leurs exploitants!*

Et demain ? Quelles perspectives ?

- *Un besoin primordial : des éleveurs!*
- *Des facteurs de réussite : des structures porteuses de projets, de programme, et des structures d'animation territoriale*
- *Une incertitude : la politique agricole commune...*

Merci de votre attention

